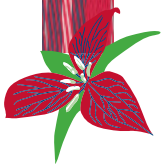


08-005

**ENTENTE DE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

Mise à jour
4 août. 08

- En 1998, Ville de Saint-Georges fut l'une des premières de sa dimension à signer une entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec ; elle devait durer trois ans ; elle fut reconduite jusqu'en 2010.
- En octobre 2007, la ministre Christine St-Pierre et le maire Roger Carette convenaient d'une nouvelle entente selon laquelle la Ville d'une part et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'autre part investiront chacun 25 000 \$ par année de plus qu'en 2007 dans des programmes culturels urbains.
- Voici l'encadrement budgétaire convenu pour 2008 pour la Ville :
 - Événements ethniques 1 500 \$
 - Animation patrimoniale 1 500 \$
 - Support à l'alphabétisation 250 \$
 - Conférences littéraires 500 \$
 - Diffusion de créations locales 500 \$
 - La culture dans les parcs 1 500 \$
 - Information / WEB 2 000 \$
 - Promotion scolaire 2 000 \$
 - Exposition d'étudiants 700 \$
 - Répertoire d'organismes 4 000 \$
 - Visites patrimoniales 1 000 \$
 - Table ronde d'histoire 750 \$
 - Banque des données orales traditionnelles 2 000 \$
 - Promotion des partenaires régionaux 2 000 \$
 - Support à la Société historique Sartigan 5 000 \$



- L'équipe de négociation de la Ville était formée de Mme Marie-Ève Dutil, M. Marcel Grondin et Mme Carole Paquet.
- La Commission des loisirs et de la culture de notre ville sera consultée pour la mise en œuvre des programmes retenus ; cette commission est formée de M. Roger Carette, maire, des conseillers et conseillère suivants : MM Marcel Bérubé, Jean Perron, Mme Marie-Ève Dutil, ainsi que des citoyens suivants : M. Roger Doyon, Mme Nathalie Drouin, M. Yves Gilbert, président, Mme Gaétane Larivière, MM Grégoire Montminy, Daniel Poulin, Richard Poulin et Mme Diane Sirois.